



DÉLIBÉRATION

N° 2021-16

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents lors de la délibération : 24
Nombre de membres ayant donné procuration : 1
Date de convocation : **8 avril 2021**
Date d'envoi à la SP de condom : 28/04/2021
Date d'affichage : 28/04/2021
Votes contre : **0**
Votes pour : **25**
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt et un le quinze avril à vingt heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I."Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de Monsieur Nicolas MELIET, Président.

Secrétaire de séance : Mme NAYRAND Leslie

Objet : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020 SPANC.

Présents :

M. SCARAVETTI Henri, Mme NEGRINI Régine, M. GOURGUES Gérard, Mme PENA Roselyne, M. PHILIP Alain, M. RENARD Jean Pierre, M. JORIEUX Michel, Mme COLLADELO Marie Claire, Mme TUMELERO Hélène, M. MELIET Nicolas, M. CAZZOLA Bruno, M. LAFORE Michael, M. MINIAYLO Pierre, M. BENJADDI Miloud, Mme LACAVE Delphine, Mme CHIVA Amandine, M BEYRIES Philippe, M BOUE Guy, Mme BRIANE Huguette, M CAZES Jérôme, M FALTRAUER Franck, Mme GAUCHE Laureta, M LAMORT pierre, M ROBERT François

Excusés ayant donné procuration :

Mme PETITJEAN Marion ayant donné procuration à Mme MONGIS Nadine

Absents excusés :

Mme LABORDE Marie Clémence, M. JAUMAIN Jérôme, M. AXMANN Roland, Mme TOURNIER Elisabeth, Mme DELLA VALLE Valérie

Absents :

Mme DESPAX Nelly, Mme PINSOLLES Nicole, M. LANSMANT Sébastien, M DURAND Georges Manuel, M. GIACOMAZZI Stéphane, M MONTARET Jérôme.

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020.

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Monsieur Nicolas MELIET, Président, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2020 du S.A.T. S.P.A.N.C. dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20210415-2021-016-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2021

Section d'exploitation

Résultat de l'exercice 2020 Qui est égal au compte 12 "résultat de l'exercice" figurant au compte de gestion	A	- 28 345.68
Report à nouveau (Solde créditeur "110" ou débiteur "119" du compte de gestion)	B	23 771.18
Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2020	A + B	- 4 574.50

Section d'investissement

C

Solde d'exécution (Avec les résultats antérieurs)	1 238,92
--	----------

D

Restes à réaliser		Soldes des restes à réaliser	/
Dépenses	Recettes		
/	/		

E

Besoin de financement à la section d'investissement	E = C + D	1 238,92
--	------------------	-----------------

DÉCIDE, à l'unanimité,

D'affecter au budget pour 2021, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 de la façon suivante :

1°) couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés" la somme de	F
	/

2°) le surplus (A + B - F) est affecté en dépense de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 "déficit de fonctionnement reporté"	- 4 574.50
--	------------

Ainsi fait et délibéré en séance publique au jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à EAUZE, le 28 avril 2021,

Le Président,

M. MELIET Nicolas

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20210415-2021-016-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2021

